

Synthèse de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl – S 6.09.2014 – Woluwe-Saint-Lambert

Présents : Frédéric Bielik, Daniel Halleux, Aurore Gillet, Fabrice Grobelny, Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Ivan Werner.

Ont prévenu de leur absence : Renaud Barreau, Frédéric Belva, André Bréda, Laetitia Heuvelmans, Pierre Van de Velde, Michaël Geuquet.

1. Audition de M. Michaël Geuquet (individuels 2014).

Sanction : interdiction pour M. Geuquet de jouer les individuels l'année prochaine à Amay.
Décision prise à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil qui s'est tenue le 21 juin 2014.

Le PV est approuvé

3. Assurances de la FEFB, précisions pour les cercles.

Dans les conditions particulières du contrat, il est mentionné que la RC couvre la FEFB et ses clubs.

4. Résultats des divers tournois (12h00 de Fontaine, TIPS...)

12h de Fontaine : 80 joueurs.

TIPC : 217 joueurs

5. Mystère de subventions ADEPS en 88, 89, 90, 91...

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Subvention ADEPS	50.000,00 fb	100.000,00 fb					

Depuis 1993, plus de trace de subventions ADEPS. Pourquoi ? Sont-elles versées sur une autre compte ? Le trésorier, Claudio Piacentini, mène l'enquête. Des indices pourraient se trouver dans les anciens « pion f ».

6. État des activités pour la jeunesse.

Voir annexe 1.

Tous les rapports des ligues ont été rentrés.

Pour le Brabant Wallon, et le Hainaut, les ligues ne se réunissent plus. Ce sont des rapports spontanés qui ont été envoyés par des personnes dynamiques pour la jeunesse. Suite au vote : 4 pour, 3 contre et 1 abstention, les ligues recevront leur subsides.

Lancer un appel à candidature pour des accompagnateurs (préparateur et formateur) pour le tournoi jeunesse de Blankenberg.

Conflit de date. Les tournois JEF et de Gilly s'organisent le même jour.
Tout changement de date doit être soumis à l'accord du Directeur de Tournoi.

La commune d'Estinnes a introduit un dossier de demande de subsides auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle y a annexé le dossier « Pourquoi le jeu d'échecs à l'école ? » réalisé en collaboration avec la FEFB et elle propose une collaboration avec celle-ci dans la suite du projet.

Frédéric Bielik tentera de programmer une conférence sur les échecs à l'école lors du salon de l'éducation en octobre 2014.

7. Ligue de Liège : formateurs de moniteurs.

La Ligue de Liège organise une formation de moniteurs et souhaite qu'elle soit validée par la FEFB. Les Formateurs sont : Guy De Cuyper, Claude Bikady et Eric Mathonet. Leur CV met en évidence leurs compétences pour encadrer une telle initiative. De plus, Raymond van Melsen les a rencontrés et leur a remis un résumé de la formations organisée par la FEFB. La formation sera auto-financée par les participants.

Le CA valide cette formation, apprécie cette initiative liégeoise et lui souhaite plein succès.

8. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les éventuels rapports de nos différents responsables.

Trésorier – Claudio Piacentini
Voir annexe 2.

Le club 902 doit 14,62 € pour la compensation des frais de déplacements lors des interclubs.
Proposition de parler de l'article 7 lors du prochain CA.

Responsable de l'administration des membres – Daniel Halleux
Voir annexe.

Vade mecum, arbitrage, pion f – Nicolas Rauta
Voir annexe 3

Aurore Gillet quitte la séance.

AISF – Raymond van Melsen
Tout ce qui est DEA ne nous concerne pas.
Nous pouvons nous inspirer de leur code d'éthique sportive.

9. Préparation de l'assemblée générale de novembre.

15 novembre à Namur

10h : CA

14h : accueil AG – café et enregistrement des présents

Sortants : Fabrice Grobelny – ne souhaite pas être réélu.
Yvan Werner – ne se prononce pas sur un éventuel mandat.
Renaud Barreau – brigue un nouveau mandat

Statuts, 2^e assemblée générale (pas de quorum nécessaire) : siège social – art 2, 4c et 35

10. Remarques.

Nicolas Rauta :

- Les convocations aux interclubs doivent être envoyées aux responsables de cercle.

- Pour les GSM

Pour la FRBE et donc pour les interclubs : 1^{ère} sonnerie = 10 minutes de pénalité, 2^{ème} sonnerie = partie perdue.

Pour la FEFB, 1^{ère} sonnerie = partie perdue.

Par manque d'organisateur, le conseil d'administration regrette que l'interligues n'aura pas lieu.

Prochaine réunion – samedi 15 novembre à 10h00 – Namur

Frédéric Bielik – P 29.09.2014 – bielik.frederic@gmail.com – 0496 234 642